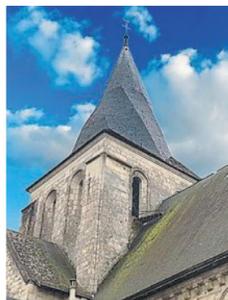


BAUGÉOIS VALLÉE

NOUS CONTACTER



Rédaction de Beaufort :
7, rue de l'Hôtel de Ville
49250 Beaufort-en-Vallée
Tél. : 02 41 57 95 82
redac.beaufort@courrier-ouest.com

Publicité :
Précom, Tél. : 02 41 40 13 53

Petites annonces :
Tél. : 0 820 000 010 (0,12€ la minute)

Avis d'obsèques :
Tél. : 0810060180

Abonnements et portage : 02 41 808 880 (non surtaxé)

BEAUFORT-EN-VALLÉE

Le semi-marathon 2020 est annulé



L'an dernier, plus de 1 400 sportifs ont participé aux différentes courses proposées dans le cœur de Beaufort.

PHOTO: ARCHIVES CO

Cette année, le semi-marathon de Beaufort-en-Vallée devait fêter son 25^e anniversaire dimanche 4 octobre. Au regard des nombreuses zones d'ombre, le comité d'organisation de l'Entente sportive du Val d'Anjou (ESVA) a pris la lourde décision de reporter cette édition du semi-marathon au dimanche 3 octobre 2021. Dans un communiqué, il explique que cette décision s'appuie sur « les incertitudes quant à la reprise d'événements de

groupes, l'évolution des décisions gouvernementales et préfectorales d'ici le mois d'octobre, l'absence à ce jour de protocole sanitaire pour les événements de course à pied, l'incertitude de la volonté des coureurs de se retrouver sur une ligne de départ dans une foule massive ». Premier semi-marathon de la saison en Maine-et-Loire, l'épreuve beaufortaise réunit chaque année plus de 1 400 coureurs dans différentes courses.

MAZÉ-MILON

Un nouvel aménagement route des Champs de l'Ormeau dès le 20 juillet

Depuis quelques mois, la commune de Mazé-Milon a mené différentes réunions à la demande de riverains concernant la sécurité du carrefour de la route des Champs de l'Ormeau avec la route de la Nouvière. Un nouvel aménagement sera mis en œuvre à compter du 20 juillet en vue d'y faire ralentir le trafic.

La route des Champs de l'Ormeau croise la route de la Nouvière à proximité de la RD 347. La vitesse est souvent excessive sur cette portion et le danger pour les riverains important. Pour faire ralentir les conducteurs à ce carrefour, il a été décidé de procéder à un nouvel aménagement. Celui-ci inversera les priorités en mettant en place des stops sur la route des Champs de l'Ormeau au carrefour avec la route de la Nouvière. Les riverains (dont les maisons sont

situées entre la RD 347 et le carrefour) devraient ainsi bénéficier d'une sécurité renforcée, car les véhicules arriveront moins vite sur le carrefour de la Pommerai (avec la RD347).

Une signalisation adaptée

Pour éviter tout souci lié à ce changement, une pré-signalisation et une signalisation spécifiques seront mises en place pour une durée de quatre semaines au minimum. Les élus et services municipaux appellent les conducteurs à la vigilance et à la prudence.

« Cet aménagement répond une nouvelle fois à des comportements routiers inadaptés et à des vitesses excessives, particulièrement en agglomération. Il est essentiel que chacun prenne conscience de son rôle pour la sécurité de toutes et tous », conclut la municipalité.

BAUGÉ-EN-ANJOU

L'été est lancé au château

Ouverts tous les jours, le château et l'hôtel-dieu de Baugé lancent leur programmation estivale. Au menu : animations famille, visites théâtralisées, escape game, expositions...

Un temps suspendues à cause du contexte sanitaire, les animations estivales sont bel et bien lancées dès cette semaine au château et à l'hôtel-dieu de Baugé. En plus des traditionnelles visites guidées, qui ont lieu tous les jours jusqu'au dimanche 6 septembre, de nombreux rendez-vous sont proposés, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur (port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans). En voici le menu.

DES ANIMATIONS FAMILLES

Tous les mercredis, du 8 juillet au 26 août, des animations à destination des enfants sont proposées. À 10 h 45 à l'hôtel-dieu (nouveau 2020) et à 15 h 30 au château. En compagnie d'un médiateur, les 6-10 ans devront se mettre dans la peau d'un enquêteur, soit pour inventer un remède efficace, soit pour trouver le voleur du trésor du roi René. Pour résoudre le mystère, ils devront réussir des jeux, des charades, des énigmes...

Réservation obligatoire au 02 41 84 00 74. Pour des raisons sanitaires, un seul adulte accompagnateur par famille sera autorisé. Tarifs : 5 € par enfant, 7,50 € par adulte.

DES VISITES THÉÂTRALISÉES

Elles connaissent chaque année un vif succès. Les visites théâtralisées reprennent, du 27 juillet au 25 août, les lundis à 15 h 30 au château et à 20 h 30 à l'hôtel-dieu ; les mardis à 10 h 30 à l'hôtel-dieu et à 15 h 30 au château.

En compagnie des comédiens Jeanne Lenglar et Philippe Piau, alias Clotilde et Émile, un duo de guides fantaisistes, les visiteurs découvrent ces deux sites historiques sous un autre jour, à travers une galerie de personnages hauts en couleur. « C'est la dernière année que la visite théâtralisée se déroule dans le château dans cette configuration, avant la mise en place de la nouvelle scénographie », précise Isabelle Coulon, directrice du pôle Tourisme et culture de Baugé-en-Anjou.

Réservation obligatoire au 02 41 84 00 74. Tarifs : 12 € par adulte, 6 € par enfant.



Baugé, jeudi 2 juillet. L'équipe du château et de l'hôtel-dieu de Baugé prête à accueillir le public pendant cette saison estivale 2020.

UN ESCAPE GAME

Testé l'an dernier, l'escape game est reconduit cet été, tous les vendredis du 10 juillet au 28 août à 18 h 30. « L'Étrange Histoire des morts qui sourient » est une variante des escape games traditionnels, dans laquelle les joueurs ne cherchent pas à sortir de l'hôtel-dieu mais un remède pour sauver des vies – et la leur par la même occasion.

Accompagnés d'un maître de jeu, les participants seront amenés à chercher des indices dans la salle des malades, dans la chapelle, dans l'apothicaire... « L'idée, c'est de susciter la curiosité de visiteurs qui ne seraient pas forcément venus découvrir l'hôtel-dieu autrement », poursuit Isabelle Coulon.

Réservation obligatoire, par groupe de six joueurs minimum (à partir de 14 ans), au 02 41 84 00 74. Tarif : 15 € par personne.

UNE EXPOSITION

Le château de Baugé propose, chaque été, une exposition. Celle initialement prévue, intitulée « En boîtes, dans les coulisses du musée », en

partenariat avec la Direction associée des musées municipaux (Damm), est reportée en 2022. De ce fait, toutes les animations prévues dans le cadre de cette exposition sont annulées.

En revanche, les artistes en résidence permanente à l'hôtel-dieu présentent leurs créations cet été au château, au cours d'une exposition initialement programmée en avril-mai. Sylvie Bassard, Marie Danigo, Marie-Dominique Desplanches, Dominique Hanquart, Deeljeet Heerasing, Christophe Macher, Sonia Meunier, Benoît Mousseau, Pascal Pithon et Terri Rose partagent avec le public leurs peintures, sculptures et céramiques créées dans les ateliers voisins tout au long de cette année.

Tous les jours jusqu'au 20 septembre, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 18 heures. Gratuit.

DES ARTISANS D'ART

Rendez-vous désormais annuel avec les artisans et artistes de Baugé-en-Anjou et des environs, l'exposition du collectif Ateliers d'Art de LoirE se tiendra du mardi 4 au dimanche

9 août. Pour cette quatrième édition, dix artisans recevront les visiteurs dans un nouveau cadre, les salles voûtées de l'hôtel-dieu. Au travers d'échanges, de démonstrations et de présentations de leurs créations, ils présenteront l'étendue de leur savoir-faire.

Gratuit.

Agathe LE NUEFF

Informations et réservations sur www.chateau-bauge.com ou au 02 41 84 00 74.



Au château de Baugé.

« Valoriser l'engagement des habitants »

Baugé-en-Anjou a décidé de maintenir le concours des maisons fleuries en y apportant quelques modifications. Rencontre avec Didier Jocher, maire délégué de Cuon, président du pôle qualité de vie, citoyenneté et usages du numérique, qui pilote l'organisation de ce concours.

Quelles sont les nouveautés du concours cette année ?

Didier Jocher : « D'abord, le concours des maisons fleuries change de nom. Nous l'appelons désormais « Embellissons Baugé-en-Anjou ». Ce concours se fera à la dimension de Baugé-en-Anjou. Ensuite, il n'y aura pas d'inscription. Ce n'était pas possible avec la crise sanitaire. Les conseillers iront à la rencontre des habitants. Le jury fera la sélection de ses coups de cœur, suite à une visite sur le terrain entre le 15 et le 30 juillet. »

À qui s'adresse ce concours ?

« Aux habitants et aux commerçants, aux entreprises, sauf le secteur horticole. Les personnes ayant gagné trois années de suite ainsi que les membres du jury ne pourront pas participer. »

Comment va procéder le jury ?



Didier Jocher, maire délégué de Cuon, pilote l'organisation du concours des maisons fleuries.

« Nous avons composé trois jurys en fonction de trois zones : le Nord avec Fougeré, Clef, Cheviré, Vaulandry et Saint-Quentin, le centre avec Baugé, Échemiré, Saint-Martin, Pontigné et Montpollin, le sud avec Le Guédenniau, Bocé, Chartrené, Cuon et Le Vieil-Baugé. Ces jurys sont composés de conseillers municipaux et de conseillers consultatifs de chaque commune déléguée. Chaque jury ira voir une cinquantaine d'habitations et va en présélectionner. Puis, un

jury d'attribution se réunira. Il sera composé de 27 membres : les jurys de présélection complétés d'un agent de chaque service en lien avec le concours : espaces verts, proximité, environnement et tourisme. Nous souhaitons impliquer les agents dans ce concours. Il y aura même un prix coup de cœur des agents. »

Quels sont les critères de sélection ?

« On note par rapport à ce qui est visible de la rue, de l'espace public. Notre objectif est de valoriser l'engagement des habitants dans l'embellissement de Baugé-en-Anjou. Nous voulons aussi valoriser les pratiques et les fleurissements plus naturels ou plus respectueux de notre environnement. C'est aussi en cohérence avec notre label Lucie 26 000. Baugé-en-Anjou est labellisée depuis décembre 2019, pour sa démarche citoyenne et surtout pour son engagement dans le développement durable et sa volonté d'améliorer l'action publique et les services rendus aux administrés. Les critères de notation sont la vue d'ensemble, la diversité et qualité des espèces végétales, l'harmonie avec le bâti, le soin apporté à l'entretien, le respect de l'environnement. C'est par exemple la présence d'un hôtel à insectes. »

Quand se fera la remise des prix ?

« La remise des prix se fera le 10 octobre, à la salle des fêtes de Pontigné. Il y aura deux catégories : façades, pieds de murs et jardins, jardins. Un professionnel viendra ce jour-là pour partager sur les bons gestes en jardinage. »

COMMUNES EXPRESS

BEAUFORT-EN-ANJOU

Cinéma. « Lettre à Franco » à 20h 30.
Musée Denais. Les jeudis 9, 23 juillet et 6 août, des animations sont proposées aux familles pour découvrir les secrets du cabinet de curiosité de Joseph-Denis. Une animation privilégiée en tout petit groupe. Port du masque obligatoire pour les adultes. Uniquement sur réservation au 06 27 82 68 26. Tarifs : 6 € par adulte, 3 € par enfant.

MAZÉ

Football. Pour la saison 2020-2021 l'Union sportive de Mazé souhaite créer une équipe féminine U13 de football. Pour les filles nées en 2008 et 2009. Contacter Julien Lenoir (éducateur) au 06 19 83 52 95.

BAUGÉ-EN-ANJOU

Piscine. Aujourd'hui de 11 à 13 heures et de 15 heures à 19 h 30.
Stella ciné. « Deux » à 20h 30.

CHEVIRÉ-LE-ROUGE

Anciens Combattants AFN. Le méchoui annuel, initialement prévu samedi 25 juillet, est annulé. En revanche, le concours de boules prévu en avril est reporté à l'automne.

LE VIEIL-BAUGÉ

Anciens Combattants. Les Anciens Combattants du Vieil-Baugé et membres honoraires sont appelés à se rassembler mardi 14 juillet à 11 h au monument aux Morts de Baugé. Port du masque obligatoire.